



Conseil d'établissement École Du Tournesol Séance du 15 novembre 2022

Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement de l'école du Tournesol, le mardi 15 novembre 2022.

Sont présents à cette rencontre :

Mesdames :

Mylène Laverdière-Bélanger, directrice
Michèle Binette, directrice adjointe
Hélène Trottier, responsable du service de garde
Nathalie Sylvestre, enseignante
Julie Théberge, vice-présidente
Marie-Pier Lemelin, trésorière
Caroline Basoni, membre parent

Monsieur :

Tarek Dhouibi, membre parent

Sont absents à cette rencontre:

Claudie Boivin, enseignante
Claude Grimard, professionnelle
Guylaine Léger, employée de soutien
Francis Pouliot, parent

1. PRÉLIMINAIRES

1.1 Ouverture de la rencontre par madame Julie Théberge, vice-présidente en remplacement de monsieur Francis Pouliot, président, absent ce soir.

1.2 Présences et vérification du quorum

Il y a quorum.

1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Caroline Basoni et appuyé par madame Nathalie Sylvestre d'adopter l'ordre du jour.

090-CE

R22/11/15-1

1.4 Lecture et adoption du procès-verbal du 27 septembre 2022

Il est proposé par madame Caroline Basoni et appuyé par madame Nathalie Sylvestre d'adopter le procès-verbal du 27 septembre 2022.

090-CE

R22/11/15-2

1.5 Suivi au procès-verbal

Madame Laverdière est à la recherche d'une plate-forme différente de Coopsco pour l'achat du matériel pédagogique par les parents en début d'année.

Photo scolaire – Bon déroulement de la séance. Belle quantité de pose.

La date du 1^{er} novembre a été dénoncée sur les médias sociaux puisque c'était le lendemain de l'Halloween.

Madame Laverdière invite les membres du conseil d'établissement à porter à l'attention de la direction de l'école des commentaires qui auraient été placés sur les médias sociaux. La civilité est encouragée de la part de tous.

Madame Thivierge demande le retour d'une photo de groupe.

Madame Laverdière suggère qu'une photo de groupe soit remise à chacun des élèves lors d'événement spéciaux comme l'Halloween ou Noël.

1.6 Intervention du public

Il n'y a pas de public.

2. CONSULTATIONS – DÉCISIONS

090-CE

R22/11/15-3

2.1 Suivi Budgétaire École et SDG 2022-2023

Il est proposé par madame Marie-Pier Lemelin et appuyé par monsieur Tarek Dhouibi d'adopter le suivi budgétaire tel que présenté par mesdames Laverdière et Trottier.

090-CE

R22/11/15-4

2.2 Budget de fonctionnement du CÉ

Il est proposé par madame Caroline Basoni et appuyé par monsieur Tarek Douhibi d'adopter le budget de fonctionnement du CÉ.

2.3 Conférence aux parents 2022-2023

Madame Basoni parle de sa présence à une rencontre sur la surutilisation des écrans. Il serait pertinent d'inviter les élèves à y participer également.

Madame Laverdière suggère également une formation sur l'émergence de la lecture et sur la gestion des émotions puisque ces formations seraient directement en lien avec notre projet éducatif.

Madame Théberge suggère des formations avec Nancy Doyon.

2.4 Journées de tempête SDG

La décision de la fermeture de l'école est prise par le centre de service.

Deux options peuvent se présenter et seront annoncées à la radio :

1. La journée de tempête où l'école est fermée pour tous.
2. La journée de tempête où le sdg est ouvert.

090-CE

R22/11/15-5

2.5 Ouverture du SDG durant la semaine de relâche 2023

Le sdg sera ouvert dans le secteur de St-Rédempteur si le nombre d'inscription le permet (auto-financement). Les équipes des deux écoles seront réunies pour offrir le service.

Madame Trottier suggère de faire parvenir la proposition de programmation de la semaine de relâche par courriel aux membres du conseil d'établissement.

Il est proposé par madame Marie-Pier Lemelin et appuyé par monsieur Tarek Douhibi que la proposition de programmation de la semaine de relâche soit envoyée par courriel aux membres du conseil d'établissement.

3. INFORMATIONS

3.1 Campagne de financement (suivi)

La campagne de financement Mikes a permis d'accumuler 870\$ lors de la 1^{re} soirée.

1^{re} phase – Cour de récréation
50 000\$ en subvention du ministère
5000\$ du centre de service
11 000\$ fond cour d'école
5000\$ fond 0 du budget de l'école

Projets prévus :

Cabanon (Demande de dérogation à la ville de Lévis)
Espace pour une classe extérieure
Relocalisation du carré de sable
Plantation d'arbres et de végétaux

Marie-Claude Lemieux de l'U.R.L.S. nous accompagne et nous conseille dans l'aménagement de la cour.

Les travaux pour les structures de jeux ont été effectués. Les inspecteurs repasseront au printemps lors du dégel de la cour.

Madame Théberge se questionne quant à l'installation d'un module de jeu sur la cour de l'école lors de la 2^e phase.

Madame Laverdière confirme que le projet de la 2^e phase pourrait intégrer un module de jeu ou bonifier une structure déjà présente.

4. RAPPORTS

4.1 Rapport du président(e)

Il n'y a pas de rapport du président.

4.2 Rapport du trésorier(e)

Il n'y a pas de rapport de la trésorière.

4.3 Rapport de la direction

- Spectacle de la classe de madame Martine devant toute l'école.
- Halloween – Décors avec prise de photos + bricolage + lecture dans le noir + activité de programmation informatique dans la grande salle.
- Barbe rousse a présenté un spectacle à l'accordéon pour certaines classes.

4.4 Rapport du service de garde

- Belle visite à la résidence de personnes âgées (un projet école sera mis en place suite à cette réussite).

4.5 Rapport du représentant(e) au comité de parents.

Voici les points qui ont été abordés lors de la dernière rencontre :

- Suzie Lucas a présenté les principaux enjeux du centre de service.
- Formation obligatoire pour les membres du conseil d'établissement.
- Virage numérique 1-1 pour les élèves du centre de service (orientation ministérielle).
- Rapporter les bons coups de l'école lors de la prochaine rencontre.
- La politique alimentaire du centre de service.

5. AUTRES POINTS

5.1 Date de la prochaine rencontre le mercredi 1^{er} février 2023 à 18h30.

090-CE

R22/11/15-5

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

6.1 Heure de la levée de l'assemblée : 8h50
Madame Trottier suggère la levée de l'assemblée. Adopté à l'unanimité.

Mylène Laverdière-Bélanger, directrice

Julie Théberge, vice- présidente

